



Association Européenne
des Handicapés Moteurs

**SIÈGE SOCIAL A BOUCAU (64340), DOMAINE DE MATIGNON
DÉCLARÉE LE 31 JANVIER 1964 A LA PRÉFECTURE DE SEINE ET OISE**

**PROCÈS VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE
DU 10 JUIN 2017**

Le 10 Juin 2017 à 14 heures, les membres de l'association se sont réunis en Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire au COEM Aïntzina, Domaine de Matignon, 64 340 BOUCAU sur convocation écrite adressée à tous les adhérents par le conseil d'administration.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Michel LACLAU, président de l'association, assisté par Mrs de la Taille, Dubourg et Cuisinier Raynal, administrateurs et membres du Bureau, et M. MACE, Expert-comptable (SOFIDEEC).

La feuille de présence est émargée par 32 membres présents et porteurs de 62 pouvoirs, soit 94 membres présents et représentés sur 206. En conséquence, le quorum est atteint, et l'Assemblée peut valablement délibérer.

Conseil d'Administration, sont présents :

- M. Michel LACLAU	Président
- M. Joseph DE LA TAILLE	Vice-président & Trésorier adjoint
- M. Michel DUBOURG	Vice-président
- M. Bernard CAPDEVILLE	Administrateur
- M. J-C CUISINIER-RAYNAL	Administrateur
- M. Didier MALLEZ	Administrateur
- Mme Monique MALLEZ	Administratrice
- M. Guillaume PELLET	Administrateur
- M. Pascal SCHWINDOWSKI	Administrateur
- Mme Chantal GALLOU	Administratrice

Ordre du jour

- Rapport moral du Président
- Rapport financier du Trésorier adjoint
- Compte-rendu financier par l'Expert-Comptable
- Rapports activités établissements par les directeurs
- Quitus aux Administrateurs
- Renouvellement et élection des Administrateurs sortants
- Questions diverses

* * * * *

Mot d'accueil de Michel LACLAU, Président

Bienvenue à toutes et à tous, résidents, familles, membres, sympathisants, salariés, bénévoles et invités.

Cette assemblée est enregistrée pour faciliter la réalisation du compte-rendu.

Merci à vous tous (tes) de participer à notre assemblée.

206 personnes ont adhéré à ce jour à l'association.

94 membres sont présents ou représentés. Le quorum d'un tiers est atteint pour l'assemblée générale extraordinaire et le quorum d'un quart est atteint pour l'assemblée générale ordinaire. Les assemblées peuvent donc valablement se dérouler.

Je voudrais excuser l'absence exceptionnelle pour une assemblée générale de Mr Gonzague JOBBE DUVAL, le trésorier de l'association, ainsi que Mr Pierre MARCOTTE de QUIVIERES, le secrétaire qui ont des obligations familiales importantes, ainsi que Mr Philippe DUCALET, administrateur.

Je voudrais dire un mot sur l'absence exceptionnelle de Mr et Mme FRANCCART qui n'ont pas manqué une assemblée générale depuis plusieurs dizaines d'années.

On rappellera que Mme Francart a été administratrice pendant 45 ans, Monsieur Francart presque autant, assurant la Présidence pendant 13 ans.

Je vous demande d'avoir une pensée particulière et amicale pour eux et pour leur implication bénévole dans la vie de l'AEHM.

Bravo à tous deux pour leur action.

Je voudrais excuser aussi, notre Directrice Générale, Mme Geneviève CETAIRE, qui est en arrêt maladie, et Mr François JEGARD, notre commissaire aux comptes, qui nous a envoyé son rapport pour tenir cette assemblée.

Mr GONZALES, le maire du Boucau s'est excusé pour son absence car il est retenu ailleurs par d'autres obligations, et devait être représenté par Mme Monia EVENE, l'adjointe aux affaires sociales de Boucau, qui apparemment n'est pas encore arrivée.

Merci à l'établissement d'Aïntzina, Mr Sylvain DESCOUTEY, directeur par intérim et à l'ensemble du personnel mobilisé pour la réussite de cette AG mais aussi des deux jours de réunions que nous passons ici, et plus particulièrement pour leur accueil très chaleureux.

Merci également à l'établissement voisin, la Résidence Tarnos Océan à sa directrice Christine DUCES et au personnel qui nous ont accueillis hier pour le repas du soir et la visite de la réhabilitation et extension quasi terminée de la résidence.

Merci à Carine MOMMEJA, assistante de direction au siège, qui a préparé ces journées et a une charge de travail importante ces derniers temps.

Je vous adresse les amitiés de Patricia Romanet Faucon.

Patricia a pris sa retraite en avril 2017

Deux fois par an, Patricia se chargeait de coordonner la réalisation du bulletin de notre association. Je tiens à remercier Carine MOMMEJA qui réalise ce travail depuis un an, ceux et celles qui ont envoyé des articles, et à l'équipe du Hameau de Gâtines (Valençay) qui comme chaque année en a réalisé l'impression.

Le bulletin a donc ainsi pu être prêt pour aujourd'hui.

Merci à tous nos partenaires, Agences Régionales de Santé, Conseils Départementaux, Education Nationale, Mairies, Communautés de Communes, bénévoles qui interviennent dans nos différents établissements, aux nombreux donateurs de notre association.

J'ai une pensée particulière pour les résidents qui sont décédés depuis notre dernière assemblée générale : Nadia, Claire, Benoit, Séma, Thomas, Christine et Olivier.

Et, nous avons tous une pensée toute particulière pour l'un de nos salariés, ouvrier d'entretien à la RTO, Sébastien POMMIES qui est décédé au mois d'avril 2017.

En préambule à cette assemblée générale vous avez reçu l'ordre du jour. Il y aura donc une assemblée générale extraordinaire et une assemblée générale ordinaire.

I. L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

Vous avez tous reçu la modification des statuts de l'AEHM, qui porte sur 3 points, les voici :

Vote sur un projet de modification des statuts

Article 11 - A

Composition

Texte actuel

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de quatre (4) membres au moins et de quinze (15) au plus, élus pour trois (3) ans par l'Assemblée Générale et choisis parmi les membres actifs, ou membres des Associations absorbées/fusionnées, en accord avec les modalités de la fusion/absorption, présentées par le ou les Commissaires aux Comptes, à l'exception des membres salariés de l'Association, et, renouvelables chaque année par tiers.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Proposition de nouveau texte

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de quatre (4) membres au moins et de quinze (15) au plus, élus pour trois (3) ans par l'Assemblée Générale.

Les candidat(e)s, à l'exclusion des membres salariés, doivent être membres actifs de l'AEHM ou membres des Associations absorbées/fusionnées, en accord avec les modalités de la fusion/absorption, présentées par le ou les Commissaires aux Comptes.

Les candidatures sont adressées au minimum deux mois avant une réunion du Conseil d'Administration, examinées par celui-ci.

Les candidatures retenues sont présentées par le Conseil d'Administration pour validation lors de l'Assemblée générale ordinaire annuelle.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Premier article : L'article 11-A est adopté à l'unanimité.

Article 11 - C

Réunions

Texte actuel, dernier paragraphe

Pour la validité des délibérations, la présence effective des 2/3 au moins des administrateurs est nécessaire.

Proposition de nouveau texte

Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié plus un des administrateurs est nécessaire.

Deuxième article : L'article 11-C est adopté à l'unanimité.

Article 12

Bureau

Texte actuel

« son Bureau qui se compose d'un Président, deux Vice-Présidents..... »

Proposition de nouveau texte

« son Bureau qui se compose d'un Président, trois Vice-Présidents.... ».

Troisième article : L'article 12 est adopté à la majorité de 93 voix des personnes présentes et représentées et d'1 abstention.

Je déclare l'assemblée générale extraordinaire terminée. Les modifications des statuts sont adoptées.

Nous allons donc commencer l'Assemblée générale ordinaire.

II. L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Analyse des adhérents, préparée par Carine MOMMEJA, assistante de direction générale de l'AEHM

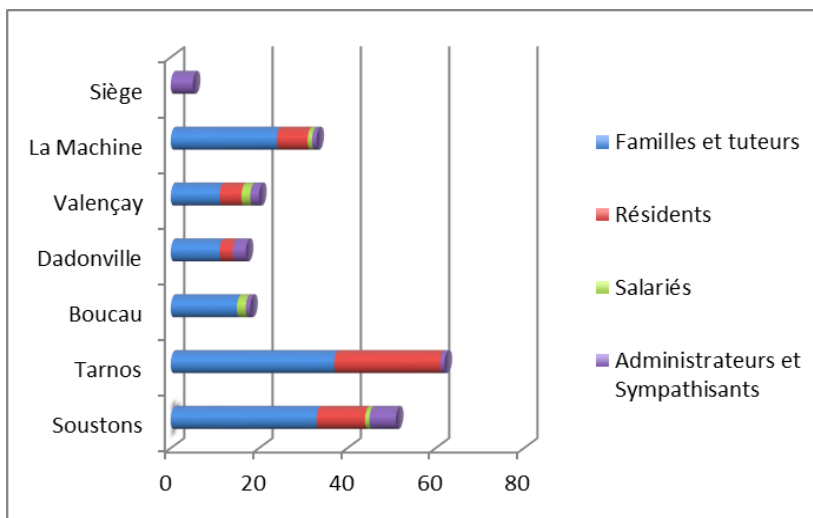
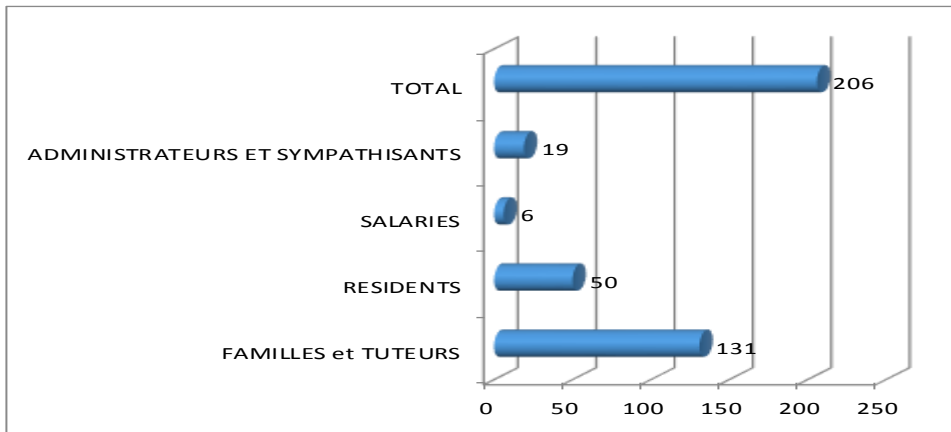
Etat quantitatif des Etablissements

Etablissements	Usagers	Professionnels en CDI (ETP)	Budgets (en k€)
TARNOS	65	74	3 364
SAVS Landes	25	2	142
SOUSTONS <i>Foyer Lestang et Arènes</i>	97	108	6 153
LA MACHINE	100	92	5 627
BOUCAU	114	85	4 965
DADONVILLE	65	72,4	4 122
VALENCAY	107	102,11	6 616
SIEGE	0	2	327
TOTAL	573	537,51	31 316

Exemples d'activités du siège en 2016

- Organisation journées AEHM et AG
- Gestion des adhésions et dons
- Gestion du dossier « Complémentaire Santé »
- Informatisation
- Comité Central d'Entreprise
- Parutions de 2 bulletins (décembre et juin)
- Gestion du site internet

Les adhérents (juin 2017) :



	Familles et tuteurs	Résidents	Salariés	Administrateurs et Sympathisants	Total
Soustons	33	11	1	6	51
Tarnos	37	24	0	1	62
Boucau	15	0	2	1	18
Dadonville	11	3	0	3	17
Valençay	11	5	2	2	20
La Machine	24	7	1	1	33
Siège	0	0	0	5	5
Total	131	50	6	19	206

2. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT, Mr LACLAU

Dans ce rapport que je présente au nom du Conseil d'Administration, je traiterai plusieurs points quatre questions :

- fonctionnement statutaire du Conseil d'Administration
- fonctionnement général de l'Association et les changements intervenus
- quelques mots sur nos établissements
- quelques perspectives pour l'année à venir

• Fonctionnement du Conseil d'Administration, année 2016

4 réunions annuelles sont prévues dans les statuts.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois, dont 2 fois à Paris, une fois à Soustons, une fois au Siège social à Boucau.

Le Bureau de l'AEHM s'est réuni deux fois à Soustons (en novembre 2016 et janvier 2017).

Plusieurs réunions, désormais institutionnalisées, ont été organisées entre les membres du Conseil d'Administration et les Directeurs (trices) d'établissement, la dernière s'étant tenue ce matin à Boucau.

• Fonctionnement général de l'AEHM et changements intervenus ou en cours

Fonctionnement du Siège social

Projet associatif

Dans le prolongement de ce que je vous avais annoncé lors de la dernière AG, j'ai présenté le projet associatif aux salariés, résidents et familles dans chacun des établissements de l'AEHM, en septembre à La Machine, Valençay et Chantaloup, en octobre à Tarnos, Boucau et Soustons. J'étais accompagné de la Directrice générale, du Dr JC.CUISINIER RAYNAL, de J.DE LA TAILLE, de B.CAPDEVILLE à Tarnos, de P.MARCOTTE à Boucau et bien entendu de chacun des chefs d'établissements.

Je crois pouvoir dire que ces réunions d'échanges ont été constructives.

Considérons que le projet associatif est un outil qui nous incite à entreprendre, à innover peut-être encore plus que par le passé.

Au jour le jour, les chefs d'établissement s'emploient à le diffuser, l'expliquer et désormais le traduire dans des actions concrètes.

Comité Central d'Entreprise (CCE)

Le CCE a été réuni deux fois en 2016, une fois au Siège une fois à Chantaloup.

Pour cette année, en l'absence de G.CETAIRE j'ai présidé une réunion du CCE en avril au Siège Social, à Boucau, avec l'assistance de S.DESCOUTEY.

Une deuxième réunion est prévue pour l'examen de la BDES (Banque de Données Economique et Sociale) le 5 juillet au siège et une troisième réunion à Valençay en novembre 2017.

Accord d'entreprise relatif au Contrat de Génération

Auparavant, l'accord génération était fait établissement par établissement. Il est aujourd'hui un accord d'entreprise, donc il se négocie avec les Délégués Syndicaux Centraux (DSC). En l'absence de G. CETAIRE, j'ai mené les négociations avec les deux délégués syndicaux centraux,

Madame PALETOU pour la CGT et Monsieur BOUCHIER pour la CFTC, pour le nouvel accord d'entreprise relatif au Contrat Génération 2017-2019.

Ces négociations se sont déroulées dans un excellent esprit d'échange, de compréhension et de confiance réciproque, ce dont je remercie les 2 délégués.

L'accord a été signé le 2 juin et sera envoyé sous peu à la DIRECCTE pour agrément.

Management général de l'AEHM

Un établissement a changé de direction : celui de Soustons.

Monsieur Philippe BOIREAU a pris sa retraite après 17 ans à la direction des établissements de Soustons. Il s'est reconverti dans le bénévolat social. Il est président de l'association d'insertion « Voisinage » à Soustons.

Le CA, les salariés, les résidents, les familles lui ont exprimé toute leur reconnaissance pour tout ce qu'il a entrepris et réussi pour développer cet établissement. Il a toujours eu à l'esprit, avec ses équipes, de garantir la meilleure qualité de prestation possible pour les personnes accueillies, d'innover tout en maîtrisant parfaitement les budgets.

Monsieur Patrick DAUPHIN lui succède et nous lui souhaitons la même réussite.

Je remercie Bernadette KURUTCHARRY d'avoir assuré l'intérim de direction pendant 3 mois, ainsi qu'à l'équipe de cadres et les salariés qui ont permis que cette transition se fasse de façon efficace et harmonieuse.

Quelques mots sur la vie des établissements

Un CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens), celui de Valençay, Hameau de Gâtines est à la signature de l'ARS Centre-Val de Loire. Il s'agit du 2ème CPOM signé pour cet établissement.

L'ARS nous a demandé, et nous ne sommes pas un cas isolé dans le secteur médico-social, de réduire notre budget. Isabelle Leduc vous en dira davantage lors de son intervention, de même que Sabine CONFORTI, directrice des Marizys à La Machine, en négociation pour un premier CPOM avec le Conseil départemental de la Nièvre et Patrick PROQUIN, directeur de l'établissement de Chantaloup à Dadonville, en négociation pour un premier CPOM avec l'ARS Centre Val de Loire.

Le chantier de réhabilitation-extension de la Résidence Tarnos Océan est achevé. Il sera inauguré le 18 septembre. Nous avons un budget travaux de 8,5M€. Ce budget a été strictement tenu.

Un grand bravo à M DUBOURG et aux équipes de la RTO pour cette réalisation.

La construction du Foyer d'Accueil Médicalisé de Soustons, à savoir 15 places, a démarré.

Sur ces questions, je laisse un peu de mon temps de parole à M.DUBOURG.

❖ Intervention de Michel DUBOURG, sur le point des travaux effectués, en cours, et à venir, dans les établissements.

Soustons : 1/3 de l'opération a été faite. Dès septembre, nous allons commencer la réhabilitation d'un ancien bâtiment pour le transformer en chambres médicalisées.

Valençay : Un recours en garantie concernant la balnéothérapie est lancé, depuis 2 ans. La décision aurait dû être rendue par le tribunal fin mai 2017. Aujourd'hui, pour rendre opérationnelle cette balnéothérapie, les réparations ont été faites mais ne donnent pas entière satisfaction.

La Machine : Découverte de petits points d'amiante, mais cela concerne notre bailleur, la directrice de l'établissement a fait le nécessaire pour que cela rentre dans l'ordre.

Dadonville :

- Une réflexion est en cours sur l'attribution future des locaux de l'établissement.
- Nous sommes en négociation, avec la mairie, dans le cadre de Natura 2000, pour des échanges de parcelles qui se régleront par la voie d'actes administratifs.

Morcenx : L'opération est terminée, nous sortons de la « garantie de parfait achèvement ».

Boucau : Nous venons de sortir des périodes de garantie (hors décennale) pour le Pôle petite enfance. Toutes les interrogations sont levées.

Une réflexion a été lancée, en interne, afin de préciser les orientations architecturales futures de l'établissement.

Tarnos : Le budget a été tenu. Pour des raisons administratives, il a été décidé de racheter l'opération faite par les HLM. Ce qui veut dire qu'aujourd'hui l'AEHM est maître d'ouvrage. On est passé d'un statut de marché public (sous le couvert des HLM) à un marché privé, en tant que propriétaire. A budget constant, on a réussi à faire un certain nombre d'économie, ce qui nous a permis d'améliorer la qualité des prestations. En particulier, on a pu stabiliser le terrain. La ville de Tarnos, nous a imposé au titre de l'assainissement une bache de rétention des eaux pluviales. Le rafraichissement de tous les logements, non prévu au départ, a peut-être réalisé.

Beaucoup d'évènements positifs dans les établissements.

Je ne vais pas voler la vedette aux chefs d'établissements et je leur laisse le soin de vous en informer dans leur rapport d'activité.

Perspectives et projets

Un premier objectif reste plus que jamais de rendre opérationnel le Projet Associatif, de s'en servir de référence dans l'action quotidienne et de s'en inspirer pour réactualiser les différents projets d'établissements qui seront terminés fin du premier trimestre 2018, dernier délai.

Un exemple de mise en pratique du Projet Associatif est celui de faire évoluer les pratiques, les meilleures prises en charges des résidents dans nos établissements. Nous sommes confrontés à des problèmes médicaux légaux, et nous essayons de faire bouger les pouvoirs publics pour apporter les réponses positives aux résidents et mettre en conformité le travail des salariés sur un certain nombre de points. Je donne la parole à Mr JC. CUISINIER RAYNAL sur ce point.

❖ **Intervention de Mr JC.CUISINIER RAYNAL, administrateur et référent médical de l'AEHM**

Dans le domaine médical, une réflexion a été menée dans le cadre du projet associatif sur la mise en place d'un système de veille et d'anticipation des risques médicaux.

Les situations « complexes » rencontrées sont de plus en plus fréquentes avec à la fois une souffrance médicale et une souffrance psychique importantes qui s'ajoutent au handicap moteur. Les établissements subissent des contraintes grandissantes pour assurer les aides techniques, l'adaptation des infrastructures et pour faire évoluer en permanence la formation professionnelle des différents intervenants. Une enquête a été lancée dans tous les établissements de l'AEHM auprès des équipes médicales pour recenser ces situations et les directions nous ont rapporté quels pouvaient être les signaux d'alarme pour la prise en charge de certains cas.

A titre d'exemples, deux situations ont été examinées : le système d'assistance à la ventilation des troubles respiratoires et la surveillance des gastrotomies, lorsque l'alimentation n'est plus possible par la voie naturelle. Ces pratiques sont de la responsabilité du personnel infirmier et les établissements sont souvent confrontés à des ruptures dans la présence de ces personnels.

Dans le domaine de l'assistance à la respiration, il y a des possibilités légales qui permettent de transférer des capacités des infirmières aux aides-soignantes à condition de faire des formations adaptées et d'être dans des situations dites d'urgence.

Dans le domaine de l'alimentation entérale, des établissements se retrouvent en situation de blocage par insuffisance de personnel infirmier. Une deuxième enquête réalisée en début d'année a recensé 22 situations de ce type sur l'ensemble des établissements, dont 12 à Valençay. Si on calcule le nombre d'infirmière indispensable pour compenser ce manque, il faudrait prévoir 9 infirmiers/ères temps plein supplémentaires, ce qui est hors des prévisions possibles pour les budgets des établissements.

Nous avons alors sollicité les Agences régionales de santé pour les sensibiliser et obtenir une autorisation de transférer cette activité purement infirmière à des aides-soignantes. Cette dérogation existe dans le cadre de processus de coopération qui doivent être validés par la Haute Autorité de santé. L'ARS de Centre Loire nous a déclaré éligible à cette procédure qui est actuellement en cours d'élaboration à l'établissement de Valençay.

Ceci participe aux démarches que met en œuvre l'AEHM pour proposer des solutions réalistes aux problèmes posés par la pénurie de certaines catégories de personnel.

Pour information, nous avons lancé un appel d'offres pour le renouvellement de la mutuelle commune à tous les établissements de l'AEHM.

Le rapport moral pour ma part est terminé. Avez-vous des questions ? pas de question, dans ce cas nous allons passer au vote.

PREMIERE RÉOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, décide de l'approuver.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. COMPTE RENDU FINANCIER DE L'EXPERT COMPTABLE, Mr MACE ET INTERVENTION DE MR J.DE LA TAILLE SUR LE RAPPORT DU COMMISSARIAT AUX COMPTES

❖ Compte rendu financier de M. JY. MACE, expert-comptable

J'ai l'honneur de vous présenter la situation financière de l'Association.

Un certain nombre d'éléments vous ont déjà été communiqués, à travers le rapport moral et le témoignage de Mr DUBOURG sur les différents chantiers qui ont été engagés au cours de l'année 2016. On va les retrouver au niveau des bilans de l'Association.

L'année 2016 a été marquée par les éléments suivants :

- Ouverture de l'antenne de Morcenx : 14 places supplémentaires ont été créées et redéployées en places SESSAD.

	2015	2016 Evolution agrément		Total 2016
		Boucau	Morcenx	
RESIDENTS	100	100	14	114
IEM	68	58	10	68
SESSAD	32	42	4	46

L'ouverture de l'antenne de Morcenx s'accompagne de l'octroi d'une enveloppe supplémentaire de 673 K€.

- Augmentation de la capacité d'accueil de l'établissement de TARNOS.
L'établissement de Tarnos a engagé des travaux d'extension –réhabilitation. Une première tranche de ces travaux a été livrée en 2016. La capacité d'accueil a été portée de **55 places à 60 places** à compter d'octobre 2016.

***Travaux d'extension-réhabilitation pour TARNOS**

Une première tranche de ces travaux a été livrée en 2016 pour un montant de 4,2 M€. Les travaux de réhabilitation sont en cours au 31 décembre 2016 pour un montant estimé à 2M€. La livraison définitive des travaux est prévue au cours du 1ER semestre 2017. L'établissement a débloqué 4 M€ d'emprunt complémentaire au cours de l'année 2016.

***Réception des locaux de Morcenx**

L'établissement d'Aïntzina a réceptionné les locaux de MORCENX suite aux travaux engagés, le montant des travaux est de 994 K€. Cette réalisation a été financée pour par des subventions (400 K€), et des emprunts à hauteur de 600 K€.

Pour redéfinir le périmètre, l'Association regroupe 7 établissements. Les états financiers qui vous sont présentés englobent :

- o L'activité de l'association
- o L'activité des établissements : Aïntzina (Boucau), la Résidence A. LESTANG (Soustons), la Résidence des Arènes (Soustons), l'IERM (Valençay), la Résidence des Marizys (La Machine), la Résidence Tarnos-Océan (Tarnos) et la Résidence Chantaloup (Dadonville).

en milliers d'euros	2016	2015	en milliers d'euros	2016	2015
			Subventions d'investissement	4 925	4 367
Terrains	483	473	Réserve de trésorerie	1 642	1 642
Constructions	14 949	10 845	Report à nouveau	670	1 058
			Résultat	172	84
Autres immobilisations	3 182	2 891	Provisions réglementées	4 215	4 250
Immobilisations en cours	2 170	3 179	Autres fonds propres	4 576	4 358
ACTIF IMMOBILISE	20 784	17 388	FONDS PROPRES	16 200	15 759
			Provision pour risques et charges	1 789	1 790
			Fonds dédiés	1 393	1 249
			PROVISIONS ET FONDS DEDIES	3 182	3 039
			EMPRUNTS	12 319	7 879
Créances	2 600	2 356	Fournisseurs	1 252	1 234
Autres créances	451	970	Dettes sociales	4 188	3 555
			Dettes fournisseurs sur immob	820	560
CREANCES D'EXPLOITATION	3 051	3 326	Autres dettes	226	308
			DETTES COURT TERME	6 486	5 657
DISPONIBILITES ET PLACEMENTS	14 352	11 620	DECOUVERTS BANCAIRES		
TOTAL	38 187	32 334	TOTAL	38 187	32 334

◆ L'Equilibre Financier de l'AEHM :

L'exercice de toute activité nécessite deux types d'investissements:

- L'acquisition et le renouvellement de biens pour accueillir les résidents.
- La couverture du besoin en trésorerie née du décalage permanent entre le règlement des dettes et l'encaissement des créances.

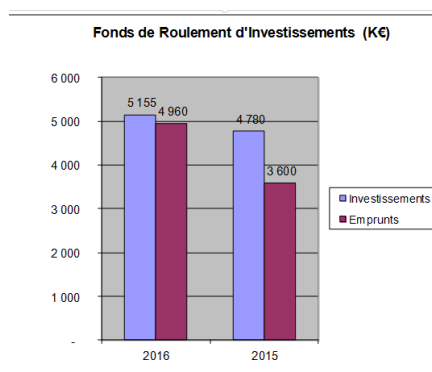
IMMOBILISATIONS 20 782 K€ Constructions Matériel Titres de participations 9 525 K€	FONDS PERMANENTS 30 307 K€ Capitaux propres Subventions d'investissement Provisions pour risques Provisions pour charges Emprunts bancaires Cautionnements reçus	FONDS DE ROULEMENT (F.D.R.) 9 525 K€
CREANCES D'EXPLOITATION 3 051 K€ Créances CD Créances ARS Subventions à recevoir Autres créances Charges constatées d'avance 4 007 K€	DETTES D'EXPLOITATION 7 058 K€ Dettes fournisseurs Dettes fiscales et sociales Produits constatés d'avance	EXCEDENT EN FONDS ROULEMENT 4 007 K€
PLACEMENTS & DISPONIBILITE	13 532 K€	TRESORERIE : FDR - BFR 13 532 K€

Les données chiffrées pour 2016 sont directement comparables à celles de 2015. La situation financière de l'AEHM est satisfaisante comme l'attestent les indicateurs ci-dessous, et notamment le niveau de trésorerie à 13.532 K€, en progression de 2.471 K€ par rapport à 2015.

En euros		2016	2015	Variation
Fonds de Roulement d'Investissements		+ 4.104.068	+ 2.246.489	+1.857.579
Fonds de Roulement Global	(1)	+ 9.525.047	+ 8.040.378	+1.484.669
Besoin en Fonds de Roulement	(2)	- 4.006.944	- 3.020.220	- 986 724
Trésorerie	(1-2)	+13.531.991	+11.060.598	+2.471.393

◆ Fonds de Roulement d'Investissement :

Les investissements de l'année 2016 s'élèvent à 5.155 K€ contre 4.780 K€ en 2015. Les emprunts en cours représentent 12.319 K€ au 31 décembre 2016, contre 7.879 K€ en 2015. Ceci s'explique par le déblocage de l'emprunt à hauteur de 4.960 K€ et par les remboursements d'emprunt (520 K€).

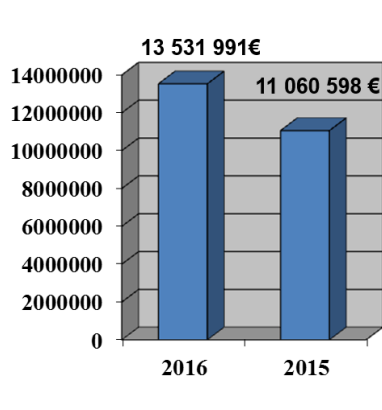


◆ Trésorerie :

Elle progresse de 2.471 K€ en raison du déblocage de l'emprunt pour l'acquisition de Tarnos fin 2016.

Les produits financiers dégagés s'élèvent à 122 K€ contre 114 K€ en 2015.

Il sera procédé à un reversement de 85.000 € auprès des établissements; en progression de 10 K€.



◆ Le résultat de l'Association et des Établissements :

Résultat Consolidé de l'association : 580.494 € (après reprise résultat N-2)

Dont Résultat en Gestion Propre (Association) : + 36.675 €

Dont Résultat en Gestion Contrôlée (Établissements) : + 543.819 €

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE			
	en milliers d'euros	2016	2015
Total Produits d'exploitation		34 896	33 692
Produits de la tarification		32 182	31 267
Autres produits		2 714	2 425
Total Charges d'exploitation		34 452	33 453
Charges de fonctionnement		6 519	6 339
Frais de personnel		24 891	24 426
Dotation aux amortissements		1 774	1 636
Dotation aux provisions		868	711
Autres charges		400	341
Résultat d'exploitation		444	239
Total produits financiers		122	114
Plus-values réalisées sur placement		122	114
Total charges financières		449	287
Intérêts des emprunts		364	212
Reversement aux établissements		85	75
Résultat financier		- 327	- 173
Produits exceptionnels		92	58
Charges exceptionnelles		37	40
Résultat exceptionnel		55	18
Résultat comptable		172	84
Reprise des résultats N-2		408	525
Résultat économique		580	609
Dont Résultat gestion propre		36	28

◆ Activité de l'Association (en Gestion Propre) Compte de Résultat :

Première année complète pour la reconnaissance du siège pour la période 2015-2019. Le taux des frais de siège est de 1,03 % pour la nouvelle période contre 0,56% auparavant.

Les produits financiers liés à la mutualisation de la trésorerie représentent (122 K€ contre 114 K€ en 2015). Une quote-part des produits financiers est utilisée pour financer les frais de siège. Il est procédé au reversement de 85 K€ produits financiers aux établissements.

◆ Résultats des Établissements (Gestion Contrôlée) :

Les résultats soumis aux autorités de contrôle sont excédentaires, en légère diminution par rapport à 2015. Tous les établissements de l'AEHM sont excédentaires.

AEHM -Gestion contrôlée			
Etablissements	2016	2015	VARIATION
AINTZINA	89 006	16 674	72 332
VALENCAY	10 928	36 838	- 25 910
SOUSTONS	121 071	103 577	17 494
LES ARENES	8 038	62 724	- 54 686
TARNOS	58 220	127 367	- 69 147
LA MACHINE	178 074	277 655	- 99 581
DADONVILLE	32 324	43 077	- 75 401
SIEGE	46 157		46 157
Total	543 819	581 758	- 37 940

◆ Evolution des Résultats :

La Machine : + 178 K€ en 2016 contre + 277 K€ en 2015. Cette variation provient d'un retour à la normale suite à la modification des règles de facturation.

Aïntzina : L'excédent résulte de l'octroi de financement complémentaire sur 2016 lié à l'ouverture de Morcenx.

Pour certains établissements, comme Valençay, les compteurs vont être remis à zéro par la négociation du CPOM. L'engagement se fait sur les 5 prochaines années.

La situation financière consolidée des établissements reste satisfaisante, tout comme les résultats.

Des projets sont en cours :

- La fin des travaux extension-Réhabilitation pour Tarnos,
- Le projet de construction du nouveau bâtiment pour le FAM de Soustons.

Je vous invite donc à bien vouloir les approuver.

Je vous remercie de votre attention. Souhaitez-vous quelques éclaircissements ? Avez-vous des questions ?

**DEUXIÈME RÉOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir entendu le compte rendu financier de l'expert-comptable, décide d'approuver ce dit rapport.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Notre Commissaire aux comptes Mr JEGARD s'est excusé et ne pouvait pas être présent aujourd'hui. Il nous a fait parvenir le rapport du commissariat aux comptes obligatoire.
Mr J. DE LA TAILLE va vous faire un résumé des conclusions du rapport.

❖ **Intervention sur le rapport du commissariat aux comptes de M. Joseph DE LA TAILLE, le Trésorier-Adjoint**

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations des exercices écoulés, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

En conclusion, après les vérifications spécifiques prévues par la loi, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité, la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'AG sur la situation financière et les comptes annuels.

Ce rapport a été établi le 5 juin 2017, par notre commissaire aux comptes Mr F. JEGARD.

Le président de l'AEHM, Mr Michel LACLAU invite l'Assemblée à approuver le rapport financier et le rapport du commissaire aux comptes.

**TROISIÈME RÉOLUTION : Après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes, l'Assemblée décide d'approuver les comptes annuels 2016 de l'Association.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Un autre point que nous devons aborder. Une association comme la nôtre se doit d'avoir un commissaire aux comptes. Sa mission dure 6 ans.

La mission de Mr JEGARD s'est arrêtée à la fin de l'année 2016.

Nous avons fait un appel d'offre afin de renouveler le Commissariat aux comptes de l'AEHM. Nous avons consulté 4 cabinets : le cabinet JEGARD, un cabinet de Paris, un cabinet de Pau et un cabinet de Bordeaux. Le conseil d'administration a étudié les différents dossiers et a fait un classement et le cabinet qui a été retenu est le Cabinet SAGEC de Bordeaux.

Conformément aux statuts, ce n'est pas le conseil d'administration qui décide du choix du commissaire au compte mais c'est l'Assemblée Générale.

Le CA soumet à votre vote le choix du cabinet SAGEC de Bordeaux comme notre prochain commissaire aux comptes, pour les 6 prochaines années.

QUATRIEME RÉOLUTION :

Mr LACLAU soumet à l'Assemblée Générale l'approbation du choix du Commissaire aux comptes. Le choix du nouveau commissariat aux comptes de l'AEHM est adopté à la majorité avec 1 contre et 3 abstentions.

4. PRESENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS PAR LES DIRECTEURS (TRICES).

→ Résidences Les Marizys, La Machine (par Sabine CONFORTI) :

En 2015, on a consolidé la démarche mise en place depuis 2013, tant sur le plan des RH, que sur la gestion financière et la conduite de nouveaux projets.

L'année 2016 a été marquée par la mise en œuvre du Service Mobile de Coordination des Soins (SMCS) suite à un appel à projet de l'ARS. Le service comptable s'est adapté à 2 nouveaux logiciels et la restauration a mis en place le Plan de Maîtrise Sanitaire.

Les Marizys ont anticipé le changement du à la réforme de la tarification.

La signature d'un CPOM avec le département a été reportée à la période 2017-2021.

La rédaction du rapport d'activité a associé l'ensemble des cadres de l'établissement.

Missions de l'établissement « Les Marizys » : En 2016, l'établissement dispose de 3 agréments distincts : 2 agréments « foyer de vie » permettant l'accueil de 81 résidents en hébergement permanent avec 1 place d'accueil temporaire, et 1 agrément « SAVS » pour 18 usagers. La difficulté est qu'aucune des structures n'est médicalisée.

Au sein des Marizys, le SMCS a été créé au profit des personnes vieillissantes en situation de handicap résidant dans les Foyers de vie de la Nièvre. Il apporte un soutien dans la coordination des soins des situations complexes, et offre la possibilité de faire évoluer les pratiques professionnelles, et de répondre aux besoins de soins individuels des résidents.

Médicalisation et vieillissement de la population : 53 usagers ont plus de 40 ans soit plus de 53% des résidents. La médicalisation partielle de l'établissement semble être une réponse adaptée. Elle permettrait un parcours de vie sans rupture pour un public rendu vulnérable de

par sa situation de polyhandicap. Une partie de la population actuelle aurait le droit de vieillir et de choisir d'envisager leur fin de vie aux Marizys.

Les 3 services disposant d'un agrément « Foyer de Vie » ont sollicité le SMCS pour des problématiques liées au vieillissement. Le SAVS ne peut le solliciter pour l'instant étant donné que les usagers résident dans un habitat individuel ordinaire. Il faut entrevoir une perspective de développement de ce dispositif.

Un travail d'information sera fait en 2017 auprès du public et des familles pour clarifier le rôle et les procédures de demande des mesures de protection, car près d'un tiers (31/99) est sans protection juridique indiquée, et bénéficie d'une gestion de fait par leur(s) parent(s).

Projet d'établissement : A travers le développement de la promotion de la bientraitance ; du projet d'accueil personnalisé et de la notion de parcours de vie, de projet de soin et de la médicalisation ; et de la réponse face à l'apparition de situations complexes liées au vieillissement ou à l'évolution des pathologies.

Travailler sur la GPEC (l'évolution des emplois à la population accueillie et la formation des personnels) ; sur l'adaptation de l'outil architectural du foyer dans un souci de mise aux normes, d'amélioration des conditions d'accueil du public et de travail du personnel ; et sur la définition du projet d'animation avec pour fil rouge la valorisation du rôle social de la personne.

Continuer le développement des partenariats et le conventionnement (CMP, Hôpitaux, Handisport, ANPAA, associations culturelles et sportives, autres établissements ou services médicosociaux...) et l'inscription de l'établissement sur son territoire comme acteur reconnu au service des politiques publiques, la promotion de la transversalité interne et externe.

La vie de l'établissement : L'effectif est resté stable, car les entrées ont permis d'équilibrer le nombre de sorties. Un décès au PDA a été particulièrement difficile. Le SAVS a connu du mouvement : 3 entrées et 3 sorties.

Au Foyer, les activités diversifiées répondent aux demandes et besoins des résidents avec des tranches d'âges variés. Les fêtes institutionnelles rythment l'animation du service toute l'année : anniversaire, été, automne, Noël, Réveillon... Certains temps festifs sont ouverts aux familles, notamment la fête de l'été.

Gestion des RH : L'effectif est resté constant. Il y a eu 3 postes supplémentaires pour le SMCS. Le livret d'accueil des nouveaux salariés a été mis à jour, ainsi que les protocoles de soins.

La démarche PRAP au sein de l'établissement a été mise en place pour une meilleure politique de prévention des risques, de santé et qualité au travail.

Les formations pour la mise en place du Plan de Maitrise Sanitaire ont été suivies d'actions au sein des cuisines, et de développement d'outils et des pratiques.

Le service comptable a été formé à 2 nouveaux logiciels (compta et paie) afin de répondre à l'uniformisation des logiciels au sein de l'AEHM. En 2017, et sera prochainement formé à un nouveau logiciel de facturation.

Dès le 1er janvier 2016, l'annualisation du temps de travail a été effective suite à un accord.

Les plannings du PDA ont été modifiés de manière à mieux répondre à l'activité dans le souci de l'amélioration des conditions de travail du personnel.

Amélioration de la Qualité : En 2017, l'objectif est d'utiliser pleinement les fonctionnalités du logiciel Usager.

Un groupe thématique « Famille » réfléchit sur l'accueil des proches des résidents au sein de l'établissement, ce qui a donné lieu à un questionnaire et un plan d'actions mené en 2017.

Un groupe de travail sur la mixité s'est réuni pour créer un livret « mixité » qui est en cours de rédaction.

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni 3 fois en 2016.

Les commissions « repas » (trimestrielle) et « animation » (mensuelle) en association avec les résidents, font évoluer les projets d'alimentation et d'animation. Elles permettent la cohésion et la cohérence, le partage d'expérience et la valorisation de chacun.

La commission « animation » a permis d'organiser les fêtes, celle de l'été ouverte aux familles. Elle créait une dynamique avec les partenaires associatifs locaux de La Machine mais également culturels de Nevers.

Perspectives et conclusion : L'état des lieux pour le CPOM et les négociations en cours confirment 5 enjeux fondamentaux pour l'avenir, en plus de la finalisation du PE :

- Le projet d'adaptation de l'outil architectural du « Foyer » pour une mise aux normes, d'amélioration des conditions de travail et d'accueil du public ;
- La GPEC et l'évolution des emplois due à la dépendance de la population accueillie (avec un volet formation important) ;
- Un travail sur l'extension et la promotion du SAVS envisagé ;
- L'évolution du dispositif des appartements (avec intégration des villas) ;
- La pérennisation et le développement du SMCS.

→ **Domaine de Chantaloup (par Patrick PROQUIN)** :

En 2016, un nouveau dispositif a été mis en place à Chantaloup qui s'est construit au fil des mois. On a conçu des plannings en y incluant des temps de concertation et de l'analyse de la pratique pour tous les professionnels quelle que soit leur fonction.

On a réévalué les conditions d'une réflexion sur la fonction, la place et le rôle que chacun occupe dans l'équipe pluridisciplinaire.

On a inscrit notre travail dans un processus de coévolution permettant aux enfants, résidents, parents, professionnels, bénévoles de s'exprimer, de s'impliquer et de prendre des initiatives. On a renforcé nos réseaux extérieurs : avec la municipalité de Dadonville, l'hôpital mais aussi avec les centres de formation des professionnels de santé (accueil de stagiaires de l'école d'AMP, d'aides-soignants, de kinésithérapeutes, d'infirmiers, d'orthophonistes, d'éducateurs, etc.). Notre partenariat s'est renforcé dans nos liens avec l'ARS, mais aussi avec la MDPH, la fondation Rothschild concernant le travail engagé sur les troubles neuro-visuels, l'URIOPSS et UNIFAF. Conjointement avec l'Inspecteur de l'Education Nationale, nous soutenons le travail des enseignantes. Nous avons signé une nouvelle convention pour 3 ans.

Nous avons pris contact avec des établissements médicosociaux dans la perspective de réorienter enfants et résidents de Chantaloup. Nous avons développé des échanges temporaires avec la MAS de Valençay. Les résidents apprécient beaucoup ces séjours qui permettent de faire rupture avec le quotidien de Chantaloup.

Nous construisons le travail d'équipe au service des enfants et des résidents. Pour cela, il faut instaurer un climat de confiance basé sur le respect, le non jugement, l'écoute, la convivialité,

la solidarité. Nos réflexions partagées donnent du sens au travail et définissent une cohérence globale des pratiques.

L'engagement d'une équipe dans un processus partagé repose sur tous les professionnels. Les cadres intermédiaires occupent une place et un rôle essentiels qui consiste, entre autres, à accompagner ceux qui accompagnent. Comme dans toute institution, nous voyons apparaître des signes positifs de notre dispositif mais il faut se munir de patience car la charge de travail conduit parfois à ne pas disposer suffisamment de temps pour accompagner comme nous le souhaiterions car tant de choses sont à faire. Nous savons que les changements ont besoin d'être accompagnés et les aléas quotidiens prennent beaucoup de place.

La présence du médecin coordonnateur en 2016 a permis de mieux prendre soin des enfants et des résidents, ainsi que de soutenir les familles dans des situations difficiles notamment celle d'un décès (3 décès sur 2016 : dont 1 à la MAS et 2 à l'IEM).

Ce dernier prenant sa retraite en juin 2017, nous faisons face à une difficulté de recrutement des médecins, des paramédicaux (kinésithérapeutes, orthophoniste), mais aussi des aides-soignantes.

Je remercie tous les professionnels de Chantaloup pour leur implication dans la réalisation des projets d'accompagnement des enfants et des résidents. De belles choses sont réalisées quotidiennement dans l'accompagnement des publics qui nous sont confiés mais également avec leur famille. Je les remercie pour la qualité du « sur mesure » qu'ils réalisent chaque jour et de leur persévérance. Chacun sait qu'il faut se doter de patience pour écouter, parler, tenter de comprendre un signe si minime soit-il des yeux d'un enfant ou d'un résident pour mieux le considérer. La disponibilité des professionnels au service des enfants et des résidents est une richesse pour nos établissements.

CPOM : En mars 2016, nous nous sommes engagés dans la formalisation d'un diagnostic pour la réalisation d'un CPOM, qui a été validé par l'AEHM et par l'ARS. La 1ère réunion en novembre 2016, en présence de la DG, a permis de dégager des axes prioritaires de travail, validés par le Bureau de l'AEHM, actuellement en cours de négociation avec l'ARS, à travers des fiches actions à partir d'objectifs stratégiques : l'objectif étant d'aboutir à un contrat positif pour mieux servir les missions qui nous sont confiées et répondre aux besoins sur le territoire du Pithiverais Gâtinais.

En juin 2016, suite à la réalisation d'un super loto, le Rotary Club de Pithiviers nous a offert une joëlette et un vélo pousseur motorisé. Ce fût l'occasion d'un moment de partage en présence de représentants de l'AEHM. Notons que des bénévoles de la commune de Dadonville ont été mobilisés et sont très impliqués dans le développement de ces activités (joëlette, vélo pousseur) tant auprès des enfants que des résidents adultes.

En septembre 2016, nous avons organisé l'accueil du Président de l'AEHM accompagné de 2 administrateurs et de la DG, qui sont venus présenter le nouveau projet associatif aux professionnels, aux familles, aux enfants et aux résidents. Ce moment d'échange est important dans la vie institutionnelle car il relie concrètement notre établissement à la vie associative. Travailler sur le PA avec les parents et professionnels participe à un préalable incontournable dans l'élaboration du projet d'établissement.

En fin d'année, nous avons initié 2 rencontres familles : à Orléans et à Dadonville. Ce fut l'occasion d'échanger autour des attentes et des préoccupations de chacun. Cette initiative à rassembler une 20ne de familles et nous avons convenu de poursuivre ces rencontres. Un groupe de pilotage pour l'élaboration des projets d'établissement a été constitué. Leur travail se poursuivra sur 2017.

Gestion RH : Un effort a été réalisé concernant la formation des professionnels, tant pour la qualification des acteurs que pour le développement des compétences (individuelle et collective), ceci grâce aux financements complémentaires de l'ARS mais aussi avec le soutien de notre OPCA (UNIFAF). Nous encourageons aussi la participation des professionnels à des journées d'étude ou à des colloques (Groupe Polyhandicap France, etc.)

Perspectives 2017 :

Nous continuons le processus d'élaboration des PE de Chantaloup. Ce processus collégial d'appropriation a pour finalité de répondre à une qualité d'accompagnement en lien avec la mission confiée par l'ARS, l'association et la réglementation qui nous concerne. Ceci nous engage dans une responsabilité partagée.

Une équipe est en mouvement sur ses réflexions et ses pratiques. Notre travail change nos habitudes. Il suscite à la fois espoir et inquiétude et interroge notre capacité propre à s'y adapter. Chacun regarde les bénéfices et les inconvénients qu'il en retirera : il s'agit de passer à une pratique professionnelle ajustable dans un environnement changeant. Nous voulons un projet qui fasse référence pour l'équipe de Chantaloup dans une dynamique de participation des acteurs. Ceci nous semble plus adapté aux objectifs d'accompagnement et de coévolution que nous souhaitons.

Cependant, nous devons tenir compte de la demande de sécurisation des professionnels face aux changements et des délais de maturation nécessaires compte tenu de l'ampleur des transformations attendues. Le soutien prend des formes variées et il est indispensable. Ce soutien doit contribuer à ce que les professionnels aient une meilleure lisibilité de leurs responsabilités, de leurs compétences propres et de les placer en situation de réussir.

Il nous semble important de valoriser dans les pratiques les plus quotidiennes la capacité des équipes à produire leurs propres ajustements.

→ COEM Aintzina (par Sylvain DESCOUTEY) :

En tant que directeur par intérim, depuis le 25 janvier 2016 en remplacement de Mme RIPOLL, directrice, en arrêt maladie depuis le 9 novembre 2015, je vous présente le rapport d'activité 2016. Je remercie le Président et le Conseil d'administration de l'AEHM qui me font confiance et me soutiennent dans cette mission de direction par intérim depuis 1,5ans.

Leurs actions bénévoles pour l'établissement traduisent le dynamisme et la solidarité associative de l'AEHM pour le bien être des personnes accueillies.

Très heureux d'accueillir l'AG dans l'établissement de Boucau, et mes autres collègues directeurs qui sont présents aujourd'hui et avec qui j'ai toujours plaisir à échanger et partager.

Je remercie les responsables de pôle et chefs de service d'Aintzina qui ont participé à la rédaction de ce rapport d'activité : Florence APESTEGUY, Sandra LAZOU, Michèle LAMOTE, et Pascal RENAULT. Je les félicite et les remercie pour le travail remarquable qu'ils effectuent

tous les jours. La compétence, la complémentarité et la convivialité de cette équipe cadre a contribué à la réussite des divers projets menés en 2016.

2016 : une année de changement et de développement pour le COEM Aïntzina : Le projet associatif de l'AEHM a été formalisé. Ses principes d'action nourrissent et soutiennent le travail quotidien des professionnels pour assurer la meilleure qualité d'accompagnement aux enfants accueillis à Aïntzina et à leur famille.

L'antenne de Morcenx a ouvert ses portes le 25 janvier 2016 après un an de travaux de rénovation de l'ancien pôle gériatrique du Pays des Sources. Après des débuts difficiles, l'antenne a trouvé un rythme de croisière malgré les particularités des enfants accueillis, la distance avec Aïntzina et le contexte réduit d'une antenne de 14 enfants. Je félicite les professionnels de l'antenne qui réalise un travail en progression depuis l'ouverture.

Depuis l'arrêté du 5 janvier 2016, le nouvel agrément intègre les 14 places de l'antenne de Morcenx, une augmentation globale de 14 places de SESSAD, une baisse de 10 places d'internat et une stabilisation du semi-internat, ce qui implique une capacité totale de 114 places pour 85 ETP salariés.

Depuis septembre 2016, une nouvelle organisation en pôle est effective : Pôle petite enfance (0-6 ans), le Pôle enfance (6-10 ans) et le pôle ado (10-14 ans). Nous sommes en cours d'évaluation de ce dispositif, des ajustements sont nécessaires pour la rentrée 2017 mais nous pouvons être fiers de cette mise en œuvre réussie sur un élément majeur du projet d'établissement.

Autres réussites pour lesquelles je remercie et je félicite tous les salariés d'Aïntzina qui œuvrent quotidiennement auprès des enfants, ainsi que les professionnels des secteurs administratifs et logistiques avec leur expérience et compétence :

- Le niveau d'activité est en amélioration et le résultat comptable est excédentaire.
- Le « Projet Cirque » a permis aux enfants de découvrir des activités interdisciplinaires ludiques et récréatives pendant les vacances.
- 2 jours de formations studieuses et conviviales ont eu lieu mi - décembre pour la première fois, 7 formations simultanées dans lesquelles l'ensemble des professionnels ont pu s'inscrire.
- Une commission d'orientation a été créée dans laquelle les cadres, médecins et assistante sociale échangent et gèrent les entrées, sorties et la liste d'attente des enfants. J'en profite pour rendre hommage à notre équipe médicale spécialisée, diversifiée et dynamique. Elle représente une richesse rare pour notre établissement.
- Les animations et partenariats pilotés par les salariés qui dynamisent le quotidien : journées de la mixité, journées de partage avec écoles et centre de loisirs (Baroja), courses de joëlette, vide poussette, Noël, carnaval, ... Je remercie les salariés qui pilotent ces animations, et les équipes : logistique, restauration, maîtresse de maison, entretien qui ont travaillé pour préparer cette AG.

2017 : poursuite des projets en cours : La rénovation architecturale des locaux d'Aïntzina avec l'étude de besoin en cours de formalisation par un COPIL composé de 7 salariés.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement sera actualisé au regard de ces nécessités de rénovation en parallèle avec les travaux d'accessibilité.

L'amélioration des conditions de travail en partenariat avec les IRP, notamment sur l'organisation générale, la prévention des RPS, la diminution du bruit et des accidents du travail, la démarche PRAP, ...

La mise à jour des définitions de fonction et la réalisation des entretiens professionnels.

L'amélioration du système d'information par une mise en œuvre d'un réseau de partage d'information et la perspective d'un logiciel intégré de dossier des usagers.

Poursuivre les actions de développement des partenariats avec les établissements médico-sociaux du territoire sur Boucau et Morcenx, les communes, les associations, ...

→ **Hameau de Gâtines, Valençay (par Isabelle LEDUC) :**

En 2016 au Hameau de Gâtines à Valençay, nous accueillons 107 personnes en situation de handicap moteur au sein d'un IEM, d'une MAS et d'un SESSAD.

Le CPOM qui nous lie à l'ARS Région Centre Val de Loire pour 2017 – 2021, comprendra trois volets orientés autour de la personne accueillie à savoir :

- Adapter l'offre de service à l'évolution des besoins ;
- Développer la qualité de l'accompagnement ;
- Adapter le Hameau de Gâtines aux enjeux des politiques publiques/du secteur.

Grâce à la reconnaissance de l'Etablissement sur le territoire régional et départemental, nous avons pleinement réalisé nos activités selon nos engagements auprès de l'ARS. Les places d'accueil sur les 3 structures sont conformes aux agréments.

En complément des activités pédagogiques, éducatives, thérapeutique, nous avons menés des activités ludiques :

- Pour l'IEM : La projection de films réalisés par l'Association « les toiles enchantées » ; les jeux interdisciplinaires de juillet et le grand jeu de piste qui a réuni la MAS et l'IEM ; 2 soirées festives communes à la MAS et l'IEM ; le printemps des poètes ; la représentation d'une pièce de théâtre réalisée par le « groupe théâtres de l'IEM » au sien de l'Etablissement ; la kermesse ; et le spectacle des Bodin's.

- Pour la MAS : l'activité Jardin ; l'activité cuisine ; l'activité sarbacane ; la visite du zoo de BEAUVAL ; et le spectacle au Château de Valençay.

- Pour le SESSAD : L'organisation et la réalisation d'un séjour de 3 jours sur le site de Valençay avec 4 enfants, afin de leur offrir l'opportunité d'expérimenter un espace d'autonomie en dehors de la famille, avec la découverte d'activités et la visite du zoo de BEAUVAL.

La prestation lingerie a été externalisée en partenariat avec un ESAT du secteur pour la gestion du linge des résidents.

Au niveau architectural, nous avons réaménagé des bureaux et repensé un espace blanchisserie avec la distinction des espaces entre le linge sale et le propre. Nous avons conçu une salle multi sensorielle : nouvelle activité mise en place auprès des enfants et des adultes. Grâce au recrutement d'une psychomotricienne, nous avons pu approfondir cet accompagnement en ce sens. Nous avons réhabilité l'espace infirmerie.

En lien avec le projet associatif, les accompagnements menés ont veillé : au bien être des personnes ; à une bonne intégration des personnes dans les groupes de travail, au travers des valeurs fondamentales que représente le respect, le partage, la politesse, le respect d'un règlement de fonctionnement... ; à une intériorisation des normes et des valeurs communes ; et à un accompagnement des personnes dans sa découverte du monde : donner à la personne la possibilité de réaliser les expériences nécessaires à sa construction, à sa capacité d'élaboration, lui permettre d'entrer en apprentissage, ...

D'un point de vue managérial, nous avons eu : - Sur l'IEM : 4 départs à la retraite équivalent globalement à 3.20 ETP ; 4 démissions équivalentes 3.25 ETP ; 1 licenciement pour inaptitude pour 1 ETP et 3 recrutements de 3 ETP.

- Sur la MAS : 2 départs à la retraite équivalents globalement à 0.53 ETP ; 2 recrutements de 2 ETP et une promotion de monitrice éducative vers éducatrice spécialisées diplômés par la formation initiée par l'Etablissement.

- Sur le SESSAD : Nous recherchons toujours un médecin de « médecine physique et de réadaptations ». Cette carence est partiellement palliée par le médecin qui intervient sur l'IEM.

Nous avons mis en œuvre des formations dont 3 collectives portant sur l'alimentation une personne IMC ou polyhandicapée en toute sécurité ; la communication professionnelle et la posture éducative.

C'est en ce sens que je félicite grandement cette dynamique portée par tous les professionnels du Hameau de Gâtines ainsi que mes collaborateurs hiérarchiques.

Je fais un grand clin d'œil aux personnes qui, chaque jour qui passe donnent du sens à nos fonctions.

→ **Résidence Tarnos Océan (par Christine DUCES) :**

Projet d'extension/ Réhabilitation

Depuis 2015 et le début d'un chantier important, la configuration de l'établissement a été entièrement modifiée avec la rénovation totale des bâtiments et la construction de nouveaux appartements. Nous pouvons à présent accueillir 65 résidents et proposer un studio pour des accueils temporaires. Le restaurant a été livré en avril et la cuisine fonctionne avec une nouvelle équipe depuis début mai ; les retours des résidents et utilisateurs sont très positifs quant à la qualité des repas, le confort acoustique et visuel. La prochaine étape nous conduit à la livraison des repas à Aintzina, une étape délicate et préparée de longue date. Du retard a été pris, dû au fait notamment de l'arrêt maladie de Xavier CASSOT, le chef cuisinier pressenti pour démarrer notre activité restauration.

Les bâtiments ayant mal vieilli, d'importants travaux supplémentaires et non prévus ont été réalisés : nouvelle chaufferie, transformateur électrique, problèmes d'étanchéité...

Une nouvelle lingerie fonctionne depuis avril 2016 et nous observons avec satisfaction une amélioration très nette de l'entretien du linge.

Nous avons à présent un bel espace de travail et les résidents finissent de s'installer dans leurs nouveaux appartements, après plusieurs séquences de travaux. Nous avons fait en sorte que le niveau de confort et de prestations soient identiques dans les 4 unités d'hébergement ; les résidents apprécient leur nouvel environnement et prennent goût à la modernisation des prestations : climatisation des appartements, rails de transfert systématisés, portes

automatisées. Je les remercie encore une fois pour leur patience et leur grand sens de l'adaptation.

Projet d'établissement : En 2017, les familles seront sollicitées pour participer à l'actualisation du PE. Il est prévu d'associer résidents, professionnels et administrateurs à cette démarche.

Budget : Il a permis à l'établissement de créer plus de 15 postes entre 2016 et 2017. L'augmentation des effectifs des équipes correspond à l'accueil de 10 nouveaux résidents et au développement du service logistique. L'entretien des bâtiments dont l'AEHM est propriétaire depuis 2014, le doublement de la surface des constructions, nécessitent un suivi important et une maintenance rigoureuse, ce qui a un impact sur notre budget de fonctionnement.

La création d'un poste de kinésithérapeute devra se faire à la rentrée prochaine.

Partenariats et Coopérations : Qu'ils soient culturels, sportifs et associatifs, ils participent à la belle vitalité de l'établissement. Ceux faits avec la ville de Tarnos et d'Anglet ont permis à nos artistes chanteurs de « No Star » de réaliser plusieurs concerts. Trois résidentes féminines du groupe « Electrochic » ont réalisé une prestation musicale très appréciée lors des vœux du maire de Tarnos, en janvier 2017.

Nous sommes associés à la programmation musicale de la ville, ainsi que très impliqués dans les manifestations sportives : boucles de l'océan, parcours du cœur, animations tir à l'arc... Nos liens avec la médiathèque, les crèches et l'accueil périscolaire s'enrichissent et se renforcent au cours des années.

Nous avons hâte de retrouver la salle François HERRERO afin de pouvoir accueillir régulièrement les activités de Capoeira, Battucada, arts plastiques...

Vie de l'Etablissement et Projet d'Animation : 10 nouveaux résidents ont été admis entre octobre 2016 et juin 2017. Elles ont permis d'accueillir des résidents jeunes et de faire baisser la moyenne d'âge des résidents.

Il y a une réelle implication et participation des résidents et des familles (notamment lors des CVS) et je les remercie d'être présents à cette AG.

Les familles ont été régulièrement informées et associées aux déménagements. Elles ont subi elles aussi les conséquences des nombreux changements et ont hâte de participer à la vie de l'établissement à travers des échanges conviviaux.

La programmation des séjours des résidents pour 2017, montre de la créativité et une réelle implication des personnels, des bénévoles. Même durant les travaux la vie continue, malgré les changements et déménagements.

Sous la houlette de notre chef de service, Maïder ETCHEVERRY, des groupes de travail sont mis en place depuis début 2017 : restauration, organisation du travail, accueil des nouveaux résidents. L'implication des personnels permettra d'avoir des éléments de réflexion pour reconfigurer l'organisation du travail sur les hébergements au moment où nous réceptionnons la nouvelle cuisine et les 4 pôles d'hébergement.

Le service accueil de jour maintient une activité régulière avec un agrément permettant d'accueillir 5 résidents. Ce service intégrera de nouveaux locaux au cours de l'été.

Pour finir, je remercie l'ensemble des équipes pour leur engagement et leur professionnalisme. Accompagnées par une équipe de cadres au plus près de leur quotidien, elles ont su faire des différentes étapes de travaux des sources d'intérêt et de renouvellement.

→ **Résidences André Lestang et des Arènes - Soustons (par Bernadette KURUTCHARRY et Patrick DAUPHIN) :**

En binôme avec Mme KURUTCHARRY, après 2 mois de prise de fonction le 10 avril dernier, je vous présente mon premier rapport.

Je souhaiterais remercier les résidents, professionnels, et Mr LACLAU, pour l'accueil qu'ils m'ont réservé dès mon arrivée autour d'un « café gourmand » : un bel accueil rassurant pour un nouveau venu.

Je remercie aussi : Bernadette KURUTCHARRY, les chefs de service, Dominique et Cédric, l'équipe d'administration (Pascal, Sophie, Claudine, Valérie, Cécile, Brigitte...), les équipes, qui m'ont bien accueilli et intégré dans leur fonctionnement au quotidien, et bien sûr les résidents y compris le SAVS, qui m'ont beaucoup appris du fonctionnement des structures.

Je remercie Mr BOIREAU, dont je partage les valeurs, et qui m'a laissé un établissement en bon état de fonctionnement et avec une mission, celle de continuer « les chantiers en cours », et de l'adapter aux nouvelles problématiques telles que le vieillissement et la médicalisation.

Je soulignerai la disponibilité professionnelle de chacun dans l'implication au quotidien et dans le cadre des projets de vie. Je citerai tous les professionnels : auxiliaires de vie, AMP, aides-soignants, moniteurs mais aussi les animateurs, personnels médicaux, paramédicaux, psychologues et veilleurs de nuit qui font cet accompagnement. Je n'oublie pas les autres pôles : agents de service, à la lingerie, à la restauration, au ménage, à l'entretien de la structure qui œuvrent pour ce fonctionnement dans une démarche de qualité au profit de chaque résident. Bravo à cette disponibilité professionnelle et quotidienne en dépit des aléas que nous avons chaque jour.

J'insiste sur le fait que chacun doit travailler dans le cadre du projet de vie de la personne et tout notre accompagnement éducatif, médical, psychologique nous amène à construire un projet de vie construit et cohérent.

Chantiers en cours : Le projet d'extension des bâtiments avec la création de 15 places en FAM et la construction d'un pôle médical et paramédical sera finalisé pour fin 2018. D'ici là, l'équipe du Foyer réfléchit sur le travail d'accompagnement dans cette nouvelle structure. Je partage avec Mr DUBOURG, le suivi de ce chantier.

Projet d'établissement : Retravailler sur les projets de service des 2 foyers, à partir du second semestre 2017, est une obligation eue égard les préconisations du support de l'évaluation externe. Il semble important de travailler sur le projet du nouveau service paramédical et de l'unité FAM avec, comme objectif, de reconstituer les autres groupes de résidents.

L'animation doit demeurer avec un fonctionnement plus participatif entre les auxiliaires de vie et les animateurs. Ce sera un de mes objectifs de travail.

Une attention particulière sera apportée à l'équipe des agents d'entretien quant à leur place dans la nouvelle configuration.

Gestion des ressources humaines : Organisée par Bernadette avec laquelle je partage les mêmes préoccupations, la proximité et la gestion humaine, les axes de travail de mon rôle de direction.

L'équipe de la cuisine a été renouvelée avec une très bonne dynamique de travail qui se traduit par une grande satisfaction des résidents et du personnel.

L'équipe de direction porte un intérêt tout particulier à la bonne gestion des équipes, avec une attention toute particulière à chaque agent.

Premières réunions avec les familles : La rencontre et le travail avec les familles et tuteurs est à mon sens indispensable pour le directeur et pour les équipes. Chaque famille contribue à la construction du projet de vie du résident. Mon premier CVS du 6 juin 2017 est un exemple du travail à mener : avec les questionnements, les avis partagés avec l'instance.

Une réunion au 2nd semestre rassemblera les familles, tuteurs pour présenter notre équipe et présenter nos orientations en lien avec le Projet Associatif.

Enfin, je soulignerai la vie riche en découverte sur l'extérieur pour les résidents avec une programmation quotidienne d'animations au sein des structures A. Lestang et des Arènes sans lesquelles un établissement médico-social ne peut vivre. Continuons à les faire vivre : l'Estanquet, les concerts dans la salle Rouchéou sont les exemples de cette intégration réussie de nos résidents, de notre association sur la ville.

Partie financière : Je salue le travail de Mr RENAULT qui « jongle » entre les établissements de Boucau et Soustons sur des budgets reconduits. Il veille à la bonne gestion financière, véritable garantie pour nos établissements.

Voilà mes constats au bout de 2 mois, restons dans cette dynamique, malgré les aléas quotidiens et continuons à garantir et améliorer l'accueil à chacun de nos résidents ; à former et encadrer les nouveaux professionnels aux problématiques des publics accueillis ; et à améliorer la communication dans les équipes avec l'installation de logiciels adaptés qui permettront d'avoir une traçabilité plus efficiente et garantissant une meilleure communication, et cette proximité indispensable à la relation humaine.

Je m'évertuerai à continuer le lien avec l'environnement de proximité et le travail d'inclusion, et à travailler avec les différentes IRP sur les conditions de travail, mais aussi mener avec eux les orientations stratégiques de structures médico-sociales en égard aux nouveaux dispositifs (EPRD, CPOM, Evaluation Externe...).

Enfin, je souhaiterais rendre un hommage à Claire de la Résidence des Arènes qui nous a quittés il y a 15 jours. Résidence des Arènes avec laquelle on a fait un travail remarquable sur l'accompagnement à la fin de vie.

Je laisse la parole à Bernadette KURUTCHARRY : « Une pensée pour les familles et les résidents qui nous ont quittés en 2016-2017 : Jean- Paul, Nadia, Claire. Je tiens à souligner le dévouement et la bienveillance des professionnels jusqu'au dernier souffle en situation d'urgence ou en accompagnement de fin de vie. Je veux souligner les leçons de vie et de dignité que nous donnent ces résidents tout au long de leur vie et encore plus sur les dernières heures. Je peux affirmer que les valeurs prônées par le projet associatif ont résonné tout au long de cette année.

Je suis fière d'avoir, avec le collège des cadres, Cédric, Dominique, Mr BOIREAU et Mr DAUPHIN, accompagnés ces équipes et surtout ces résidents ».

5. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS.

Mr LACLAU reprend la parole et soumet au vote de l'AG le quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'ensemble des établissements de l'AEHM au cours de l'année 2016.

SIXIEME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale donne son quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour la bonne gestion de l'association au cours de l'exercice 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Mr LACLAU remercie l'assemblée pour la confiance faite aux administrateurs, à l'ensemble du personnel, Directeurs et ensemble des salariés, partenaires et bénévoles qui interviennent dans nos associations.

6. RENOUELEMENT ET ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Il y a 3 administrateurs sortants : Madame Anne-Marie FRANCAERT, Monsieur Aimé FRANCAERT et Monsieur Philippe DUCALET et il n'y pas de candidat.

Cette année, nous en resterons à 12 membres au conseil d'administration.

Un mot en particulier aux 2 sortants que sont Mme et Mr FRANCAERT, qui ont occupé une place précieuse dans l'histoire de cette association.

Je les remercie bien volontiers, et j'associe Mr Philippe DUCALET, qui a beaucoup d'obligations, qui est encore en activité professionnelle, qui a souhaité, car ne pouvant s'investir au-delà de ce qu'il faisait jusqu'à présent, quitter le conseil d'administration. Il nous a bien aidés de par ses compétences dans le domaine médico-social.

Le Président remercie les administrateurs qui font tout ce qu'ils peuvent pour développer cette association pour le plus pur bénéfice des résidents.

7. QUESTIONS DIVERSES

Pas de question.

La séance est levée à 17 heures.

Le secrétaire de séance
Mr J.De la Taille (en l'absence de P.Marcotte)

Le Président
Mr M.Laclau